



Société Béninoise de Neurologie
SBN
Ligue Béninoise contre l'Epilepsie
LBE



Cotonou, le 23 Janvier 2024

A

Monsieur le Ministre de la Santé

Objet : Rupture d'antiépileptiques dans les officines au Bénin

L'honneur nous échoit de vous adresser nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Comme vous le savez l'épilepsie est une maladie neurologique fréquente caractérisée par la récurrence des crises épileptiques et qui a un lourd impact socio-économique sur les victimes ainsi que leurs familles. Elle est très fréquente au Bénin avec une prévalence autour de 1-2%. Sa prise en charge est bien codifiée, efficace et les médicaments devraient être accessibles aux patients.

Depuis plusieurs mois nous avons observé une rareté voire une absence totale d'un des antiépileptiques les plus accessibles (Phénobarbital) dans les officines au Bénin. Rappelons que cet antiépileptique (inscrit sur la liste des médicaments essentiels de l'OMS) est celui qui est le plus utilisé et accessible aux populations béninoises. Cette rupture a entraîné chez nombre de nos patients, déjà stabilisés, une reprise des crises avec son corollaire de conséquences psychosocioprofessionnelle. A cela s'ajoute la non disponibilité de toutes les formes galéniques pouvant favoriser l'observance thérapeutique chez les patients.

Aussi, il faut signaler l'absence depuis plusieurs mois du clonazépam (Rivotril) sous toutes ses formes galéniques et de l'acide valproïque (Dépakine).

Cette situation nous amène en qualité de présidents de la Société Béninoise de Neurologie et de la Ligue Béninoise Contre l'épilepsie à nous tourner vers votre autorité pour solliciter une issue favorable à cette situation.

Comptant sur le prix que vous accordez à la santé des béninois, nous vous prions d'instruire vos services compétents aux fins de trouver une solution pérenne à ce problème.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses considérations.

Président de la Ligue Béninoise Contre l'épilepsie



Professeur Constant K. ADJEMBLIQUE
Président de la Ligue Béninoise contre l'Epilepsie
00229 95 56 10 76

Professeur Thierry A ADOUKONOU
Président de la Société Béninoise de Neurologie
00229 33 32 01

